

Candidat titulaire

61 ans, père de trois enfants Ancien élu municipal et communautaire

Candidate titulaire

50 ans, mère de trois enfants Militante politique et syndicale

Nos remplaçants



Noëmie CLEC 29 ans, Malouine, Cuisinière



Pierre OUABDELKADER
21 ans,
Malouin, Étudiant

Madame, Monsieur,

Nous sommes les candidats de la **majorité départementale** en Ille et Vilaine. Cette majorité qui a accompagné avec succès le développement de notre département au cours du dernier mandat.

Le 20 juin prochain, vous allez voter. Nous vous demandons de **renouveler votre confiance** en notre majorité.

Notre projet est ambitieux et repose sur **douze engagements phares.** Ils sont détaillés au dos de ce document. Les effets de la crise sanitaire que nous vivons depuis un an seront longs à panser. Beaucoup de nos concitoyens sont en grande difficulté, et **c'est le rôle du département de les soutenir.** C'est possible grâce au travail que nous avons déjà accompli, notamment en termes d'investissements. C'est possible surtout car **nous voulons que notre département joue pleinement son rôle en termes de solidarité.**

C'est une politique **solidaire et écologique** que nous vous proposons. Solidaire parce que c'est notre rôle, mais surtout parce que c'est notre ADN. Ecologique parce que nous voulons un **développement sain et équilibré** pour l'Ille et Vilaine.

Cette ambition, nous la portons. Nous savons que nous la partageons tous ensemble. Vous **pouvez compter sur nous** pour poursuivre cette formidable aventure.

Alors, le 20 juin prochain, **votez pour notre équipe**, pour **plus de solidarité**, **d'écologie et de citoyenneté en Ille et Vilaine.**

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre disponibilité

Pierre SITE

Natacha COGREL

Nos 12 engagements pour l'Ille et Vilaine

- 1. Lancement d'un programme d'investissement de 5 millions d'euros par an dédié à la création d'espaces d'accueil dans les EHPAD pour maintenir le lien des résidents avec leurs proches en toutes circonstances et dans les meilleures conditions
- A. Mise en place d'un plan d'investissement massif pour la rénovation énergétique pour plus de 15 000 familles aidées, au total, au cours du mandat : 10 000 logements sociaux et 5 000 logements privés
- 3. Expérimentation d'un revenu de base destiné aux jeunes adultes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, entre 18 et 25 ans, sur critère de ressources, automatique et inconditionnel
- 4. Lancement d'un plan « vacances handicap » pour les jeunes Bretillien·nes en situation de handicap avec le financement de 150 départs en vacances chaque année et un soutien spécifique pour les accueils de loisirs favorisant leur intégration
- Construction de 250 km de routes dédiées aux vélos, pour encourager et sécuriser les déplacements à vélo au quotidien, et réalisation à titre expérimental de 20km de routes connectées
- Un tarif moyen inférieur à 3€ par repas dans les cantines des collèges publics. grâce à la mise en place d'une grille tarifaire départementale progressive adaptée aux revenus des familles

- 7. Cofinancement d'au moins 100 projets de commerces ou de maisons de santé en milieu rural, avec un soutien renforcé pour les établissements ouvrant dans des communes ou quartiers qui en sont dépourvus
- 8. Adoption, dès la première année du mandat, d'un budget participatif de 1 000 000 € par an à destination de tous les Bretillien·nes
- **9.** Prise en charge d'une formation aux premiers secours pour 10 000 Bretillien nes durant le mandat, en donnant priorité aux jeunes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
- 10. Mise en œuvre d'un budget spécifique, de 12 à 13 millions d'euros par an, totalement consacrés à la préservation de la biodiversité et aux espaces naturels
- 11. Poursuite du soutien aux associations culturelles, sportives et d'éducation populaire, facteurs irremplacables de lien social et de vivre ensemble
- 12. Création d'un dispositif de réserve citoyenne départementale afin notamment de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables et de renforcer les solidarités de proximité

Et sur le canton

Beaucoup a déjà été fait sur notre canton : pour les personnes âgées, pour la présence du service public. Le Département d'Ille-et-Vilaine est présent sur le territoire à travers 6 agences dont celle de La Gouesnière.

Au cours du mandat:

- Participation aux opérations de renouvellement urbain de Saint-Malo Agglomération à hauteur de près de 2 millions d'euros : réhabilitation et reconstitution de logements sociaux
- Sur la **Pointe du Grouin**, propriété du Département : lancement d'un chantier pour le réaménagement du stationnement ; actions de préservation de la biodiversité, exposition Bleu Pétrole au cours de l'été 2020
- Financement d'éco-gardes à cheval qui sillonnent l'été la côte

Aujourd'hui, le projet est d'offrir aux habitants du canton un environnement apaisé en développant un réseau routier spécial, dédié aux vélos et au mobilités douces.

Avec l'objectif de 250km de nouvelles voies dédiées au vélo en Ille-et-Vilaine, d'ici la fin du prochain mandat, nous prévoyons l'étude et la réalisation des tronçons suivants:

- de La Gouesnière jusqu'à La Pointe du Grouin en passant par Cancale
- de Saint-Malo jusqu'à Saint-Méloir des Ondes

Nous apporterons ainsi aux habitants plus de confort en leur permettant s'ils le souhaitent de délaisser leur voiture au profit du vélo.

L'été, les touristes pourront se déplacer plus facilement à vélo, ce qui diminuera la pression automobile touristique et préservera notre qualité de vie.



Le soutien du Président

Ancrés dans le territoire de St Malo, Natacha Cogrel et Pierre Site porteront les couleurs de la majorité départementale en juin prochain.

Agente de la SNCF, Natacha est une militante politique et syndicale engagée de longue date, pour plus de solidarité et de justice sociale

Pierre, ancien élu municipal et communautaire,

chef d'entreprise retraité, est un fidèle militant socialiste.

Femme et homme de terrain, ils portent avec conviction les valeurs de gauche et de progrès qui animent et guident la majorité départementale : je leur apporte tout mon soutien pour le scrutin des 20 et 27 juin prochain.

> Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine



Nous contacter:

ps@pierre-site.fr



06 86 90 84 31

f https://www.facebook.com/pierre.site.1

https://twitter.com/PierreSITE





natacha.cogrel@orange.fr